

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2025

QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX M.R.C. DE LOTBINIÈRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue le 4 février 2025, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 19:00heures, à laquelle sont présents:

Siège #1 - Mylène Neault
Siège #2 - Marc-Olivier Habel
Siège #5 - Sophie Côté
Siège #6 - Carmen Demers

Sont absents à cette séance :
Siège #3 - Mélanie Picard
Siège #4 - Alex Papineau

Tous forment quorum sous la présidence de monsieur Stéphane Dion, maire. Monsieur Francis Matte, directeur général et greffier-trésorier, est présent.

Présence également de deux citoyens.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte par monsieur Stéphane Dion qui souhaite la bienvenue aux membres.

2 - MOT DU MAIRE

Monsieur Stéphane Dion, maire, débute la séance en informant les citoyens du début des démarches d'adoption du programme particulier d'urbanisme du noyau villageois (PPU) et en présente les grandes lignes. Monsieur Dion explique au citoyen que ce document dicte des grandes orientations, une vision à long terme, des pistes de solutions et des outils afin de revitaliser la rue Principale et surtout, d'y accroître la sécurité pour l'ensemble des usagers. Monsieur le maire présente également les grandes lignes du deuxième règlement essentiel aux objectifs de revitalisation de la rue Principale, soit, le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Le PIIA permettra d'encadrer et de réglementer de façon discrétionnaire les interventions sur le cadre bâti localisé dans le secteur assujetti, soit, pour l'instant, la rue Principale. Monsieur le maire conclut en réitérant que l'objectif du Conseil, par l'adoption de ces règlements, est de rendre la rue Principale accueillante, belle, vivante, accessible, dynamique et sécuritaire.

024-2025

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Mylène Neault, appuyé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - MOT DU MAIRE
- 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - PÉRIODE DE DÉCLARATIONS ET DE QUESTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
- 5 - ADMINISTRATION
 - 5.1 - Adoption du procès-verbal / Séance ordinaire du 14 janvier 2025
 - 5.2 - Comptes à payer - Mois de janvier 2025
 - 5.3 - Recommandation de paiement #1 et #2 / Lévis construction inc. / Réaménagement de l'hôtel de ville

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2025

- 5.4 - Autorisation de paiement / Honoraires professionnels #3 / Fusion Expert Conseil Inc. / Services d'ingénierie électrique et mécanique / Projet de réaménagement de l'hôtel de ville
- 5.5 - Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 617 600 \$ qui sera réalisé le 11 février 2025
- 5.6 - Entente de cession d'immeuble, servitude de travail et déviation de cours d'eau en faveur du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) / Changement de signataire
- 6 - CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.
 - 6.1 - Comptes à payer - Mois de janvier 2025
 - 6.2 - Embauche / Maxim Therriault / Poste de préposée temporaire au comptoir lunch
 - 6.3 - Embauche / Camille Martin / Poste de préposée temporaire au comptoir lunch
- 7 - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 7.1 - Adoption / Projet de règlement #734-2025 / Règlement modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 387-2007 afin d'y intégrer un Plan particulier d'urbanisme du secteur du noyau villageois
 - 7.2 - Avis de motion / Règlement #734-2025 / Règlement modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 387-2007 afin d'y intégrer un Plan particulier d'urbanisme du secteur du noyau villageois
 - 7.3 - Adoption / Projet de règlement # 735-2025 / Règlement sur les Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 7.4 - Avis de motion / Règlement # 735-2025 / Règlement sur les Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA)
- 8 - TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1 - Octroi de mandat / EMS Infrastructure inc. / Réalisation des plans et devis et autres services durant les travaux / Projet d'assainissement des eaux usées
- 9 - LOISIRS ET CULTURE
 - 9.1 - Recommandation de paiement #2 / Groupe Relief inc. / Réaménagement du Parc Jean-Guy-Fournier
 - 9.2 - Embauche / Mme Kelly-Ann Houde / Coordinatrice en chef du camp de jour
 - 9.3 - Embauche / Mme Rosa-Lee Martin / Assistante-coordinatrice du camp de jour
- 10 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 11 - VARIA
 - 11.1 - l'Office Municipal du Sud des Appalaches / Prévisions budgétaires 2025
 - 11.2 - Appui pour un conseil régional de la culture en Chaudière-Appalaches
 - 11.3 - Demande d'aide financière / Club de patinage artistique de Sainte-Croix
 - 11.4 - Demande de prêt de la salle Robert-Daigle / Finissants de l'école primaire La Mennais
 - 11.5 - Appui financier / Gala Jeunexcellence Lotbinière 2025
- 12 - PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC ET LES QUESTIONS REÇUES SUR FACEBOOK
- 13 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

4 - PÉRIODE DE DÉCLARATIONS ET DE QUESTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame Mylène Neault : Mme Neault effectue à nouveau un rappel de l'événement annuel « *Hiver en Famille* » qui se tiendra du 7 au 9 février 2025. Une multitude d'activités seront prévues dans le cadre de l'événement pour tous les âges. Mme Neault

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2025

informe malheureusement que le Défi Lotbinière en association avec le Carnaval de Québec a dû se désister en raison du manque de neige cette année.

Monsieur Marc-Olivier Habel : M Habel informe les citoyens qu’ils pourront faire l’acquisition de barils récupérateurs d’eau de pluie directement via le site internet de la Municipalité au prix de 35\$ chacun. Les livraisons débiteront en juin 2025.

Mme Sophie Côté : Mme Côté informe les citoyens qu’il y aura une partie de hockey sénior des Mercenaires de Lotbinière qui se tiendra au Centre culturel et sportif de Sainte-Croix à partir de 20h30. Mme Côté informe également les citoyens des activités intérieures et extérieures qui auront lieu pendant la semaine de relâche, incluant le retour de la « Cabane à Pam ».

Mme Carmen Demers : Mme Demers informe qu’il se tiendra, dans le cadre d’« Hiver en Famille », le 7 février, un bingo au Pavillon des loisirs à partir de 19h. Mme Demers informe également les citoyens que le prochain tournoi de « Ruff » se tiendra le jeudi 27 février au Pavillon de service localisé sur la rue Gauthier à 19h et que le prochain voyage Laurier Québec aura lieu le lundi 3 mars dont le départ se fera à 9h à l’hôtel de ville.

Point d’information : Monsieur Stéphane Dion, maire, informe les citoyens que les travaux sur la route 271 (rue Laurier) par Hydro-Québec s’échelonneront sur une période de 8 à 10 mois et qui visent à renforcer le réseau de distribution électrique à Sainte-Croix de façon à doubler la capacité du réseau afin de répondre à la demande. Il est important de noter que cela constitue des investissements de plus de 5 M \$ par Hydro-Québec. Hydro-Québec remplacera également l’ensemble des poteaux sur la route 271. Monsieur Dion informe les citoyens d’être prudents et de respecter la signalisation et termine en rassurant les citoyens qu’il ne devrait pas y avoir de coupure pendant la période hivernale et qu’ils seront informés au préalable si jamais des coupures ont lieu au printemps ou à l’été.

5 – ADMINISTRATION

025-2025 5.1 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2025

IL est proposé par madame la conseillère Carmen Demers, appuyé par madame la conseillère Mylène Neault, et résolu unanimement d’adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Sainte-Croix du 14 janvier 2025, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

026-2025 5.2 - COMPTES À PAYER - MOIS DE JANVIER 2025

IL est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Sophie Côté, et résolu unanimement d’autoriser les déboursés effectués pour le mois de janvier 2025 au montant de 324 186,68 \$, tels que déposés par le directeur général et greffier-trésorier, dont la liste est incluse en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante.

SALAIRES BRUTS DU 29 DÉCEMBRE 2024 AU 25 JANVIER 2025	ADMINISTRATION (DIRECTION, TRAVAUX PUBLICS, COMMUNICATIONS)	31 785.67
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, VOIRIE, RÉSEAU, CONCIERGERIE, CULTURE POLYVALENTE, BIBLIOTHÈQUE, BRIGADIERS, SALLE DE QUILLES, GYM.	49 238.75
	AVANTAGES SOCIAUX	16 578.12
	SOUS-TOTAL	97 602.54

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) DE JANVIER 2025

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	505.43
	TOTAL	98 107.97

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2025

Nom	# Grand-livre	Description	Montant	Référence
9235-0669 QUÉBEC INC.			747.34	
	222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	747.34	LOCATION SYSTÈME CASCADES NOVEMBRE 2024 À OCTOBRE 2025
AREO-FEU LTEE			3 673.21	
	222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	3 591.58	ENTRETIEN CAMION 711
	222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	81.63	ÉCUSSON
BANQUE NATIONALE DU CANADA (MASTERCARD)			6 814.71	
	232000670	PAPETERIE- FOUR., IMP - LIVRES	11.44	BAC DE RANGEMENT
	270125610	ACHAT CASSE-CROÛTE/BAR QUILLES	122.83	ACHAT CASSE-CROÛTE
	232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	321.92	ÉCRAN
	2304005721	DEVEP. RUE BARBIN 266-1999	1 225.00	AUTORISATION MINISTÉRIELLE DÉPLACEMENT COURS D'EAU RUE BARBIN
	232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	67.00	DIESEL TRACTEUR KUBOTA
	232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	50.00	ESSENCE SIERRA
	222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	70.36	ESSENCE INCENDIE
	232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	119.53	ESSENCE TRANSIT
	232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	116.00	ESSENCE SIERRA
	232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	105.00	ESSENCE SIERRA
	270135631	DIESEL - PATINOIRE EXTERIEURE	65.65	DIESEL TRACTEUR KUBOTA
	222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	76.01	ESSENCE INCENDIE
	270150631	ESSENCE LOISIRS	130.20	ESSENCE LOISIRS
	232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	118.77	ESSENCE TRANSIT
	222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	68.79	ESSENCE INCENDIE
	222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	105.32	ESSENCE INCENDIE
	232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	114.00	ESSENCE SIERRA
	232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	76.00	DIESEL TRACTEUR KUBOTA
	270135631	DIESEL - PATINOIRE EXTERIEURE	78.00	DIESEL TRACTEUR KUBOTA
	232000670	PAPETERIE- FOUR., IMP - LIVRES	34.48	LECTEUR DVD EXTERNE
	213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	3 414.76	TIMBRES (3000)
	270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	37.91	ERREUR PAIEMENT FACTURE
	213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	1.00	REGISTRE FONCIER
	270126414	SERVICE INFORMATIQUE SALLE GYM	22.98	LICENSE ADOBE S IGNATURE ÉLECTRONIQUE JANVIER 2025
	270125610	ACHAT CASSE-CROÛTE/BAR QUILLES	79.92	ACHAT CASSE-CROÛTE
	269000347	INTERNET (PLAGE & ENTR.)	181.84	COTISATION ANNUELLE TRELLO
BILLY AUGER			500.00	
	5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	500.00	REMBOURSEMENT DÉPÔT DE GARANTIE 125-127 RUE LEGENDRE
CADIEUX JEAN-RENE			829.56	
	5513100000	COMPTES A PAYER	829.56	REMBOURSEMENT DE TAXES
CAPITALE EN FÊTE			3 164.97	
	270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	3 164.97	JEUX GONFLABES HIVER EN FAMILLE
CLAUDINE FONTAINE			268.75	
	270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	268.75	PETIT FOUR, CAFÉ & ESSUIE-TOUT
COMPASS MINERALS CANADA CORP.			7 934.52	
	241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	7 934.52	SEL POUR ADOUCISSEURS
CONSTRUCTION MNJE			500.00	
	5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	500.00	REMBOURSEMENT DÉPÔT DE GARANTIE 415 RUE MARCEL-FAUCHER
FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITÉS			220.50	
	219000494	COTISATION & ABONNEMENT - ADM.	220.50	MISE À JOUR RÈGLEMENT MUNICIPAL 2025
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE			35.75	
	213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	35.75	AVIS MUTATION
FRANCIS MATTE			16.09	
	213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	16.09	ADAPTATEUR FIL HDMI
GLS DICOM EXPRESS			9.92	
	222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	9.92	FRAIS TRANSPORT
HYDRO-QUEBEC			6 760.70	
	241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 781.96	SERVICE DÉCEMBRE 2024
	241200681	ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 476.75	SERVICE MI-DÉCEMBRE 2024 À MI-JANVIER 2025
	270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	2 501.99	SERVICE MI-DÉCEMBRE 2024 À MI-JANVIER 2025
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY			29.35	
	270230670	ACHATS DE VOLUMES	29.35	ACHATS VOLUMES
M.R.C. DE LOTBINIERE			66 395.59	
	270290951	QUOTE-PART MRC - AC.CULTURELLE	533.33	QUOTES-PARTS 2025 1/12
	215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	6 970.91	QUOTES-PARTS 2025 1/12
	259001951	QUOTE-PART MRC - ADM	168.58	QUOTES-PARTS 2025 1/12
	252000951	QUOTE-PART MRC RECH. LOG.	34.91	QUOTES-PARTS 2025 1/12
	237000951	QUOTE-PART MRC -TRANSPORT	932.00	QUOTES-PARTS 2025 1/12
	249000951	QUOTE-PART MRC-VID FOSSES SEPT	3 810.91	QUOTES-PARTS 2025 1/12
	245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	11 491.83	QUOTES-PARTS 2025 1/12
	245110951	QUOTE-PART MRC OU REGIE	18 306.23	QUOTES-PARTS 2025 1/12
	237000448	QUOTE-PART - TRANSPORT ADAPTE	612.83	QUOTES-PARTS 2025 1/12
	245235951	QUOTE-PART MRC PGMR	539.50	QUOTES-PARTS 2025 1/12
	247000951	QUOTE-PART MRC -	102.91	QUOTES-PARTS 2025 1/12
	222001951	QUOTE-PART MRC - ADM.	1 923.33	QUOTES-PARTS 2025 1/12
	213000951	QUOTE-PART MRC - ADM.	1 285.41	QUOTES-PARTS 2025 1/12
	262101951	QUOTE-PART MRC DÉVELOPPEMENT	5 044.66	QUOTES-PARTS 2025 1/12
	213000951	QUOTE-PART MRC - ADM.	7 917.83	QUOTES-PARTS 2025 1/12
	215000417	HONOR. PROFESSION - EVALUATION	5 748.07	REQUÊTE TAQ DÉPÔT RÔLE 2023
	249000951	QUOTE-PART MRC-VID FOSSES SEPT	556.25	AJUSTEMENT QUOTE-PART GESTION BOUES FOSSES SEPTIQUES 2024
	222000414	ENTR. SOUTIEN INFORMATIQUE	389.85	FORMULAIRE AUTO-INSPECTION PG SOLUTIONS
	222000414	ENTR. SOUTIEN INFORMATIQUE	26.25	FORMULAIRE AUTO-INSPECTION PG SOLUTIONS
MARIE-PIER BETIL			500.00	
	5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	500.00	REMBOURSEMENT DÉPÔT DE GARANTIE 181 RUE ERNEST-BLOUIN
TELUS COMMUNICATIONS INC.			263.23	
	213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	37.59	SERVICE JANVIER 2025
	259000331	TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	37.60	SERVICE JANVIER 2025
	241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	37.61	SERVICE JANVIER 2025
	259000331	TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	37.61	SERVICE JANVIER 2025
	222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	37.61	SERVICE JANVIER 2025
	232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	37.61	SERVICE JANVIER 2025
	241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	37.60	SERVICE JANVIER 2025
TELUS IP			338.89	
	270125331	TELEPHONE/INTERNET QUILLES	35.09	SERVICE JANVIER 2025
	213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	70.18	SERVICE JANVIER 2025
	211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	35.08	SERVICE JANVIER 2025
	261000331	TELEPHONE-URBANISME	35.09	SERVICE JANVIER 2025
	232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	35.09	SERVICE JANVIER 2025
	213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	58.17	SERVICE JANVIER 2025
	270126331	TELEPHONE/INTERNET SALLE GYM	35.09	SERVICE JANVIER 2025
	213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	35.10	SERVICE JANVIER 2025
TELUS MOBILITE			474.74	
	270150331	TELEPHONE LOISIRS	52.34	SERVICE JANVIER 2025
	232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	11.50	SERVICE JANVIER 2025
	213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	52.33	SERVICE JANVIER 2025
	232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	104.67	SERVICE JANVIER 2025
	270120331	TELEPHONE CELL.- C/COMM.	52.34	SERVICE JANVIER 2025
	232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	52.34	SERVICE JANVIER 2025
	222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	80.95	SERVICE JANVIER 2025
	213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	11.50	SERVICE JANVIER 2025
	270150331	TELEPHONE LOISIRS	56.77	SERVICE JANVIER 2025

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2025

TERMINIX CANADA		32.60	
259000522	ENT ET REP/PAVILLON ET ABRI	32.60	CONTRAT CONTRÔLE ODEURS JANVIER 2025
VIDÉOTRON LTÉE		169.85	
270126331	TELEPHONE/INTERNET SALLE GYM	87.12	SERVICE JANVIER 2025
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	82.73	SERVICE FÉVRIER 2025
Total : 99 680.27			

Nom	# Grand-livre	Description	Montant	Référence
ALTERNATEURS LEMAY & FILS INC.			172.41	
222000526	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE		172.41	BATTERIE POMPE PORTATIVE CAMION 711
ANNIE CÔTÉ DESIGN GRAPHIQUE			853.70	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES		112.11	CONCEPTION GRAPHIQUE ORIFLAMMES
270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS		333.43	CONCEPTION GRAPHIQUE CORO FÉERIE DE NOËL & PROGRAMMATION LOISIRS HIVER 2025
270150341	PUB. JOURNAUX, REVUES -LOISIRS		408.16	CONCEPTION GRAPHIQUE CORO FÉERIE DE NOËL & PROGRAMMATION LOISIRS HIVER 2025
APSAM			555.00	
232000454	FORMATION ET PERFECT. - VOIRIE		555.00	FORMATION ESPACES CLOS
AREO-FEU LTEE			4 774.34	
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.		4 774.34	ENTRETIEN CAMIONS 411, 711 & 911
ASSOCIATION SOCCER LOTBINIÈRE			519.00	
219000970	DONS ET SUBVENTIONS - O.B.N.L.		519.00	AIDE FINANCIÈRE HIVER 2025
BANLIEUE FORD INC.			194.19	
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.		194.19	ENTRETIEN FORD F-150
BANQUE NATIONALE DU CANADA (MASTERCARD)			1 452.55	
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL		120.00	ESSENCE SIERRA
270125610	ACHAT CASSE-CROÛTE/BAR QUILLES		592.84	ACHAT BAR
270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS		119.00	PERMIS ALCOOL HIVER EN FAMILLE
270125610	ACHAT CASSE-CROÛTE/BAR QUILLES		133.00	ACHAT BAR
270125610	ACHAT CASSE-CROÛTE/BAR QUILLES		84.60	ACHAT CASSE-CROÛTE
270125610	ACHAT CASSE-CROÛTE/BAR QUILLES		55.38	ACHAT CASSE-CROÛTE
270190631	ESSENCE &HUILE- ENT. SKI FOND		72.00	ESSENCE COMITÉ PLEIN-AIR
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL		115.29	ESSENCE TRANSIT
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL		110.00	ESSENCE SIERRA
213000496	-FRAIS DE BANQUE		27.99	FRAIS INTÉRÊTS
269000347	INTERNET (PLAGE & ENTR.)		-181.84	CRÉDIT COTISATION ANNUELLE TRELLO
269000347	INTERNET (PLAGE & ENTR.)		204.29	COTISATION ANNUELLE TRELLO
BUROPRO CITATION INC.			851.22	
270150670	PAPETERIE - LOISIRS		218.32	ACHATS DIVERS PAPETERIE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES		632.90	ACHATS DIVERS PAPETERIE
C.A.U.C.A. SERVICE INDENDIE			2 147.44	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)		2 147.44	FRAIS ANNUELS SURVI-MOBILE DU 01-01-2025 AU 31-12-2025
CAPITALE EN FÊTE			2 431.72	
270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS		2 431.72	CHAPITEAU FÊTE NATIONALE 1/2
CARQUEST CANADA LTEE			77.15	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE		77.15	ENTRETIEN TRANSIT
CENTRE CULTUREL & SPORTIF DE			2 800.00	
5411200000	BANQUE - COMPTE GENERAL 2-20		2 800.00	ERREUR DÉPÔT BIBBY
COMPASS MINERALS CANADA CORP.			8 124.24	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES		8 124.24	SEL POUR ADOUCISSEURS
CONNEXION DPRO			603.62	
270126526	ENT ET RÉP MACH/OUT SALLE GYM		603.62	CARTES À PUCE
DÉNEIGEMENT ROGER LAMBERT INC.			2 764.91	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE		517.39	ENTRETIEN CÔTE DES SOUS-BOIS
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS		1 123.76	DÉNEIGEMENT SURPLUS TROTTOIRS RUE LAUZÉ & DÉBARCADÈRE 2024/2025 1/5
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS		1 123.76	DÉNEIGEMENT SURPLUS TROTTOIRS RUE LAUZÉ & DÉBARCADÈRE 2024/2025 2/5
DESAULNIERS, GÉLINAS & LANOUILLE			3 184.81	
213000413	SERV. PROF. VERIF. COMPTABLE		3 184.81	REDDITION DE COMPTE FINALE PROGRAMME TECQ 2019-2024
DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS G.P. INC.			1 103.65	
270195526	ENT RÉP MACH/OUT/ÉQUIP POLY		1 103.65	FILET DE TENNIS
DOCUMENT EXPRESS ENR.			1 741.77	
270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS		59.79	AUTOCOLLANTS HIVER EN FAMILLE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES		1 486.98	AVIS MUNICIPAL JANVIER 2025
270153447	ACTIVTÉS SPÉCIALES LOISIRS		195.00	AUTOCOLLANTS CORO HIVER EN FAMILLE
EMMANUELLE BEAUMONT ARTISTE			1 472.50	
270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS		1 245.50	ACTIVITÉ HIVER EN FAMILLE
270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS		227.00	ACTIVITÉ FÊTE NATIONALE
ÉRIC VACHON - PETITE CAISSE			206.25	
270125610	ACHAT CASSE-CROÛTE/BAR QUILLES		137.30	ACHAT CASSE-CROÛTE
270192340	ACTIVTÉS CLUB DES CHAMPIGNONS		68.95	ACHAT FESTIVAL DES CHAMPIGNONS 2025
EUROFINS ENVIRONEX			526.02	
241200411	ANALYSE DE L'EAU		128.77	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU		29.32	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU		94.86	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU		187.41	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU		85.66	ANALYSE D'EAU
FRANCIS MATTE			60.00	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494		60.00	COMPENSATION CELLULAIRE JANVIER 2025
GRAPHICA IMPRESSION INC.			556.48	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES		556.48	FORMULAIRES COMPTES DE TAXES & ENVELOPPES
GROUPE ACCESS BY MSP CORP			552.64	
269000347	INTERNET (PLAGE & ENTR.)		552.64	SERVICE JANVIER 2025
GROUPE CASTONGUAY INC.			242.60	
241400521	ENTR.& REP. - DEGRILLEUR		242.60	VÉRIFICATION CONTRÔLE DE DÉMARRAGE MOTEUR DÉGRILLEUR
GROUPE NEURONES			893.94	
270126641	BIEN NON DURABLE SALLE GYM		893.94	ARTICLES PROMOTIONNELS GYM
HOME HARDWARE			463.91	
222000526	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE		21.71	MOUSQUETON
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE		4.01	MEULE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE		-0.96	CRÉDIT MEULE
222000516	LOC. EQUIP. INCENDIE		21.71	THERMOSTAT
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND		58.39	PISTOLET À GRAISSE & GRAISSE
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND		11.89	MORAILLON GALVANISÉ
222000660	PRODUITS D'ENTRETIEN MENAGER		48.43	ACHATS DIVERS ENTRETIEN
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE		22.76	RUBAN À TUYAU & BALAI
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE		8.22	RUBAN À TUYAU & BALAI
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE		40.84	ACHATS DIVERS ENTRETIEN
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES		51.60	ACHATS DIVERS ENTRETIEN
270126522	ENT ET RÉP BATIMENT SALLE GYM		26.88	FONDANT À GLACE
259000522	ENT ET REP/PAVILLON ET ABRI		45.11	FONDANT À GLACE & MOUSQUETONS
259000522	ENT ET REP/PAVILLON ET ABRI		7.76	MOUSQUETONS
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE		10.28	VINAIGRE
259000522	ENT ET REP/PAVILLON ET ABRI		18.58	PENTURE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE		12.92	BOUTEILLE PROPANE
270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS		53.78	KÉROSÈNE & RUBAN
HULA-HOOP QUÉBEC			977.29	
270153447	ACTIVTÉS SPÉCIALES LOISIRS		977.29	ACTIVITÉ HIVER EN FAMILLE
HYDRO-QUEBEC			3 270.81	
241501681	ELECT.-ST.POMP LECLERC 923850		108.84	SERVICE DÉCEMBRE 2024 & JANVIER 2025
232000681	ELECTRICITE-GARAGE MUN. 786613		1 850.65	SERVICE JANVIER 2025
259000681	ELECTRICITÉ/PAVILLON ET ABRI		1 189.74	SERVICE DÉCEMBRE 2024 & JANVIER 2025
241500681	ELECT.- ST.POMP LAFLEUR 787470		121.58	SERVICE DÉCEMBRE 2024 & JANVIER 2025
IMPULSION CENTRE D'ENTRAINEMENT			1 379.70	
270126419	SERVICE PROF SALLE GYM		1 379.70	SERVICES PROFESSIONNELS JANVIER 2025
IMPULSION CF LAURIER (9492-1905 QC INC.)			1 164.12	
270195447	SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY		1 164.12	COURS MISE EN FORME HIVER 2025
INFOTECH LOGICIELS MUNICIPAUX			4 443.80	
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.		4 443.80	CRÉATION & GESTION S
IZABELLE			2 184.53	
270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS		2 184.53	SPECTABLE FÊTE NATIONALE 2025 1/2

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2025

IZABELLE		2 184.53	
270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	2 184.53	SPECTACLE FÊTE NATIONALE 2025 1/2
JAVEL BOIS-FRANCS 2743-2855 QUÉBEC INC.		856.57	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	856.57	HYPOCHLORITE
JEAN-PHILIPPE THIBAUDEAU		350.00	
270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	350.00	DJ FÊTE NATIONALE 2025
JOSIANNE TARDIF		487.50	
270195447	SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	487.50	COURS TAEKWANDO HIVER 2025 1/2
LES PTITS MOTEURS SAINTE-CROIX INC.		1 022.39	
270150525	ENT ET RÉP VEHICULES LOISIRS	165.33	ENTRETIEN VTT
222000526	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE	72.24	CARBURANT, OCTANE & CORDE DE DÉMARREUR
222000526	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE	62.03	CARBURANT
270150525	ENT ET RÉP VEHICULES LOISIRS	722.79	ENTRETIEN VTT
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY		1 058.30	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	380.51	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	249.54	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	29.95	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	398.30	ACHATS VOLUMES
LOCALISATION BOIS-FRANCS INC.		1 033.62	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	588.67	LOCALISATION FUITE RUE BOURQUE
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	444.95	LOCALISATION FUITE RUE BIRON
M.R.C. DE LOTBINIERE		31 868.42	
215000417	HONOR. PROFESSION - EVALUATION	1 692.65	REQUÊTE TAQ DÉPÔT RÔLE 2023
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	1 567.82	SUPPORT INFORMATIQUE & ACHATS ÉQUIPEMENTS
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	5 454.09	SUPPORT INFORMATIQUE & ACHATS ÉQUIPEMENTS
232060521	ENTR./FOSSÉS & ACCORT. - RURAL	23 153.86	SERVICE D'INGÉNIERIE & FRAIS COURS D'EAU 2024
MEDIAL CONSEIL SANTÉ SÉCURITÉ INC.		1 491.61	
219000499	AUTRES FRAIS - ADM (CSST, ETC)	1 491.61	FORFAIT JANVIER À JUIN 2025
MÉLISSA CASTONGUAY		30.00	
270125331	TELEPHONE/INTERNET QUILLES	30.00	COMPENSATION CELLULAIRE JANVIER 2025
MILOT, STEPHANE		476.68	
232000310	FRAIS DE DEPLACEMENT - VOIRIE	149.74	FRAIS DÉPLACEMENT JANVIER 2025
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	326.94	FRAIS DÉPLACEMENT JANVIER 2025
MORENCY,SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L.		9 276.52	
232000412	SERV. JURIDIQUE VOIRIE	2 432.32	HON. PROF. DOSSIER VOIRIE
219000412	SERV. JURIDIQUE AUTRES	6 844.20	HON. PROF. DOSSIER ADMINISTRATION
MUNICIPALITÉ DE LAURIER-STATION		11 767.93	
213000459	SERV. TECHN. PART. RESS. ADM.	3 520.10	RESSOURCE PARTAGÉE COMPTABILITÉ DU 1ER AU 28 DÉCEMBRE 2024
261000459	SERV. TECHN. PART. RESS. URB.	2 912.90	RESSOURCE PARTAGÉE URBANISME DU 1ER AU 28 DÉCEMBRE 2024
261000459	SERV. TECHN. PART. RESS. URB.	1 923.69	RESSOURCE PARTAGÉE SOUTIEN URBANISME DU 1ER AU 28 DÉCEMBRE 2024
216000416	REL. TRAVAIL - ACT. SOCIALE	3 411.24	PARTY DE NOËL 2024
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT		3 579.12	
222000454	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	3 579.12	FORMATION & EXAMENS (3)
MUNICIPALITE ST-EDOUARD		2 444.66	
241201521	ENT. & RÉP. - PUITS P-3 ST-ED.	2 444.66	FACTURATION 2024 POUR PUITS P-3
PAMELLA MARION		30.00	
270150331	TELEPHONE LOISIRS	30.00	COMPENSATION CELLULAIRE JANVIER 2025
PHARMACIE STE-CROIX		7.86	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	7.86	PEROXYDE
POSTES CANADA		812.89	
270150321	TIMBRES POSTES - LOISIRS	196.24	AVIS MUNICIPAL NOVEMBRE 2024 À JANVIER 2025 & PUBLICITÉ LOISIRS HIVER 2025
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	616.65	AVIS MUNICIPAL NOVEMBRE 2024 À JANVIER 2025 & PUBLICITÉ LOISIRS HIVER 2025
PRODUITS CAPITAL INC.		284.17	
270125660	PRODUITS D'ENTRETIEN QUILLES	247.43	ACHATS PRODUITS ENTRETIEN
259000660	PROD. D'ENT/PAVILLON ET ABRI	36.74	ACHATS PRODUITS ENTRETIEN
REAL HUOT INC.		1 394.70	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	1 285.16	BRIS D'AQUEDUC 3E RANG OUEST
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	109.54	VALVE BRIS D'AQUEDUC 3E RANG OUEST
SANDRA PLOURDE - FOODIE CRÉATIVE		862.31	
270126641	BIEN NON DURABLE SALLE GYM	862.31	ACTIVITÉ 1ER ANNIVERSAIRE GYM
SERVICE D'INCENDIE EN COMMUN		965.56	
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	965.56	ENTRAIDE INCENDIE (236, RUE PICARD) LE 23-11-2024
STEVE ROBERT GRAPHIQUE		396.67	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	396.67	COROPLAST TERRAINS À VENDRE
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		220.08	
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	13.98	EAU
270126641	BIEN NON DURABLE SALLE GYM	27.53	FOURNITURES ÉVÈNEMENT GYM
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	17.61	PAPIER PARCHEMIN, LAIT & CRÈME À CAFÉ
270125610	ACHAT CASSE-CROÛTE/BAR QUILLES	112.35	ACHAT CASSE-CROÛTE
270125610	ACHAT CASSE-CROÛTE/BAR QUILLES	48.61	ACHAT CASSE-CROÛTE
SYSTEMES SECURITE CONCEPT ENR.		385.63	
241200451	LOCATION ALARME - USINE E/POTA	55.19	FRAIS RACCORDEMENT CENTRE DE SURVEILLANCE DU 01-01-2025 AU 31-03-2025
241300451	LOCATION ALARME - EAU POTABLE	68.82	FRAIS RACCORDEMENT CENTRE DE SURVEILLANCE DU 01-01-2025 AU 31-03-2025
232000451	LOCATION ALARME - VOIRIE	68.81	FRAIS RACCORDEMENT CENTRE DE SURVEILLANCE DU 01-01-2025 AU 31-03-2025
241400451	LOCATION ALARME - EAUX USÉES	55.19	FRAIS RACCORDEMENT CENTRE DE SURVEILLANCE DU 01-01-2025 AU 31-03-2025
222000451	LOCATION ALARME - INCENDIE	68.81	FRAIS RACCORDEMENT CENTRE DE SURVEILLANCE DU 01-01-2025 AU 31-03-2025
213000451	LOCATION ALARME- ADMINISTRAT.	68.81	FRAIS RACCORDEMENT CENTRE DE SURVEILLANCE DU 01-01-2025 AU 31-03-2025
TELUS COMMUNICATIONS INC.		160.96	
270126331	TELEPHONE/INTERNET SALLE GYM	160.96	FRAIS INTERNET GYM DÉCEMBRE 2024 & JANVIER 2025
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES		18.28	
232000516	LOC. MAC, OUTILLAGE, EQUIPEMEN	18.28	PHOTOCOPIES DU 30-12-2024 AU 29-01-2025
TUQUE & BICYCLE EXPÉRIENCE INC.		1 724.63	
270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	1 724.63	ACTIVITÉ HIVER EN FAMILLE
VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.		557.95	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	557.95	RÉACTIFS POUR ANALYSE
VIDÉOTRON LTÉE		87.12	
270126331	TELEPHONE/INTERNET SALLE GYM	87.12	SERVICE FÉVRIER 2025
Total : 126 398.44			

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

027-2025

5.3 - RECOMMANDATION DE PAIEMENT #1 ET #2 / LÉVIS
CONSTRUCTION INC. / RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat à la firme « L&M Design commercial » pour une étude d'avant-projet pour le projet de réaménagement de l'hôtel de ville, tel qu'il appert à la résolution #152-2023 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat à la firme « Architecte MMB inc. » pour les services d'architecture impératifs à la réalisation du projet, tel qu'il appert à la résolution #338-2023 ;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2025

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat à la firme « *Fusion expert conseil inc.* » pour les services d'ingénierie également impératifs à la réalisation du projet, tel qu'il appert à la résolution #407-2023 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) volet 1 pour le projet de réaménagement de l'hôtel de ville, tel qu'il appert à la résolution #267-2023 ;

ATTENDU la lettre de confirmation d'aide financière signée par madame la ministre des Affaires municipales André Laforest datée du 8 octobre 2024;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat à l'entreprise « *Lévis Construction inc.* » pour la réalisation des travaux de réaménagement de l'hôtel de ville, tel qu'il appert à la résolution #343-2024 ;

ATTENDU la recommandation de paiement no.1 datée du 15 janvier 2025 de Mme Manon Marcoux, architecte de la firme « *Architecte MMB inc.* », d'un montant totalisant 65 320,95 \$, incluant les taxes et la retenue contractuelle de 10% ;

ATTENDU également la recommandation de paiement no.2 datée du 22 janvier 2025 de Mme Manon Marcoux, architecte de la firme « *Architecte MMB inc.* », d'un montant totalisant 99 446,66 \$, incluant les taxes et la retenue contractuelle de 10% ;

- **D'AUTORISER** le paiement à l'entreprise « *Lévis Construction inc.* » au montant de 65 320,95 \$ incluant les taxes, pour les travaux complétés pour la période du 1er décembre 2024 au 31 décembre 2024, sur la recommandation de l'architecte de la firme « *Architecte MMB inc.* », mandaté par la Municipalité, datée du 15 janvier 2025 et du paiement ;
- **D'AUTORISER** le paiement à l'entreprise « *Lévis Construction inc.* » au montant de 99 446,66\$ incluant les taxes, pour les travaux complétés pour la période du 15 décembre 2024 au 15 janvier 2025, sur la recommandation de l'architecte de la firme « *Architecte MMB inc.* » datée du 22 janvier 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

028-2025

5.4 - AUTORISATION DE PAIEMENT / HONORAIRES PROFESSIONNELS #3 / FUSION EXPERT CONSEIL INC. / SERVICES D'INGÉNIERIE ÉLECTRIQUE ET MÉCANIQUE / PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat pour la réalisation d'une étude d'avant-projet pour le réaménagement de l'hôtel de ville à la firme « *L & M Design Commercial* », tel qu'il appert à la résolution #152-2023 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) volet 1 pour le projet de réaménagement intérieur de l'hôtel de ville de la Municipalité de Sainte-Croix, tel qu'il appert à la résolution #267-2023 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat pour la réalisation de plans d'architecture pour le réaménagement de l'hôtel de ville à la firme « *Architecte MMB inc.* », tel qu'il appert à la résolution #338-2023 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat à la firme d'ingénierie « *Fusion expert conseil inc.* » pour les services d'ingénierie électrique et mécanique relatifs au projet de réaménagement intérieur de l'hôtel de ville, tel qu'il appert à la résolution #407-2023 ;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2025

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un contrat à l'entreprise « *Lévis construction inc.* » pour la réalisation des travaux de réaménagement de l'hôtel de ville, tel qu'il appert à la résolution #343-2024 ;

ATTENDU la réception de la facture #10929 datée du 14 janvier 2025, de la firme « *Fusion expert conseil inc.*», d'un montant de 17 361,22 \$ incluant les taxes, pour les services d'ingénierie relatifs au projet de réaménagement de l'hôtel de ville ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame la conseillère Carmen Demers, appuyé par madame la conseillère Sophie Côté, et résolu unanimement ;

- **D'AUTORISER** le paiement à la firme « *Fusion expert conseil inc.*» de la facture #10929, datées du 14 janvier 2025 au montant de 17 361,22 \$ incluant les taxes pour les services rendus dans le cadre du mandat octroyé à la résolution #407-2023;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

029-2025

**5.5 - RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE
RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE
617 600 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 11 FÉVRIER 2025**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Sainte-Croix souhaite emprunter par billets pour un montant total de 617 600 \$ qui sera réalisé le 11 février 2025, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
605-2019	216 600 \$
700-2024	401 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 605-2019 et 700-2024, la Municipalité de Sainte-Croix souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Mylène Neault, et résolu à l'unanimité des conseillers :

- **QUE** les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :
 1. les billets seront datés du 11 février 2025;
 2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 11 février et le 11 août de chaque année;
 3. les billets seront signés par le maire et le greffier-trésorier;
 4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2026	31 600 \$	
2027	32 900 \$	
2028	34 100 \$	
2029	35 500 \$	
2030	36 900 \$	(à payer en 2030)
2030	446 600 \$	(à renouveler)
- **QUE**, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2031 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 605-2019 et 700-2024 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 11 février 2025), au lieu du terme prescrit

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2025

pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30-2025

5.6 - ENTENTE DE CESSIION D'IMMEUBLE, SERVITUDE DE TRAVAIL ET DÉVIATION DE COURS D'EAU EN FAVEUR DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD) / CHANGEMENT DE SIGNATAIRE

ATTENDU QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable a demandé, le 29 novembre 2022, de céder une partie du lot 4 805 571 d'une superficie totale de 389,9 m2 soit, pour l'emprise et pour le terrain hors emprise, en plus d'une servitude de travail et de déviation du cours d'eau du Petit Saut d'une superficie de 556,5 m2 ;

ATTENDU QUE la demande a été autorisée et les signataires autorisés à signer l'acte de cession ont été désignés, tel qu'il appert à la résolution #352-2022 ;

ATTENDU le changement de direction générale en date du 18 septembre 2023, tel qu'il appert à la résolution #260-2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par madame la conseillère Carmen Demers, et résolu à l'unanimité des conseillers :

- D'AUTORISER monsieur Francis Matte, directeur général et greffier-trésorier, à signer l'acte de cession et tout autre documents relatifs au projet dont fait l'objet la résolution #352-2022 en remplacement de madame France Dubuc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6 - CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

031-2025

6.1 - COMPTES À PAYER - MOIS DE JANVIER 2025

Il est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par madame la conseillère Mylène Neault, et résolu unanimement d’autoriser les déboursés effectués pour le mois de décembre 2025 au montant de 73 421.84 \$, tels que déposés par le directeur général et greffier-trésorier, dont la liste est incluse en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante.

SALAIRES BRUTS DU 29 DÉCEMBRE 2024 AU 25 JANVIER 2025	ADMINISTRATION (DIRECTION)	8 443.68
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	18 464.54
	AVANTAGES SOCIAUX	4 149.15
	SOUS-TOTAL	31 057.37

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) DE JANVIER 2025

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	343.26
	TOTAL	31 400.63

Nom	# Grand-livre	Description	Montant	Référence
MINISTÈRE DU REVENU DU QUEBEC			17 450.86	
	5413996000	R.T.I. A RECEVOIR (T.V.Q.)	-8 300.27	REMISE TPS-TVQ OCTOBRE À DÉCEMBRE 2024
	5513390000	T.V.Q. A PAYER	19 963.31	REMISE TPS-TVQ OCTOBRE À DÉCEMBRE 2024
	5413995000	C.T.I. A RECEVOIR (T.P.S.)	-3 826.89	REMISE TPS-TVQ OCTOBRE À DÉCEMBRE 2024
	5513290000	T.P.S. A PAYER (FEDERAL)	9 614.71	REMISE TPS-TVQ OCTOBRE À DÉCEMBRE 2024
MINISTRE DES FINANCES			38.00	
	270176499	PERMIS - RESTAURANT	38.00	RENOUVELLEMENT PERMIS
SYSCO CANADA INC.			1 855.40	
	270180610	ACHATS - RESTAURANT	1 291.01	ACHAT RESTAURANT
	270180610	ACHATS - RESTAURANT	564.39	ACHAT RESTAURANT

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2025

TELUS COMMUNICATIONS INC.		312.19	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	199.41	INTERNET SERVICE DÉCEMBRE 2024 & JANVIER 2025
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	112.78	SERVICE JANVIER 2025
TELUS IP		140.36	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	140.36	SERVICE JANVIER 2025
TELUS MOBILITÉ		52.34	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	52.34	SERVICE JANVIER 2025
TERMINIX CANADA		403.22	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	403.22	SERVICE HYGIÈNE SALLES DE BAIN JANVIER À MARS 2025
		Total : 20 252.37	

Nom	# Grand-livre	Description	Montant	Référence
ALEX COULOMBE LTEE			864.28	
270180610		ACHATS - RESTAURANT	864.28	ACHAT RESTAURANT
AR COUPE INDUSTRIELLE			221.90	
270165525		ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	51.74	AIGUISAGE COUTEAUX SURFACEUSE
270165525		ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	170.16	AIGUISAGE COUTEAUX SURFACEUSE
BRUNO BOUFFARD			33.41	
270170454		FORMATION, COURS DU PERSONNEL	33.41	FRAIS DE REPAS FORMATION SECOURISME
BUROPRO CITATION INC.			86.28	
270148670		PAPETERIE, FOURN. & IMPR.LIVRE	11.57	ACHATS DIVERS PAPETERIE
270148670		PAPETERIE, FOURN. & IMPR.LIVRE	12.10	ACHATS DIVERS PAPETERIE
270148670		PAPETERIE, FOURN. & IMPR.LIVRE	62.61	ACHATS DIVERS PAPETERIE
ÉRIC VACHON - PETITE CAISSE			187.95	
270180665		BIENS NON DURABLES- RESTAURANT	187.95	ACHAT RESTAURANT
FROMAGERIE BERGERON			489.72	
270180610		ACHATS - RESTAURANT	163.24	ACHAT RESTAURANT
270180610		ACHATS - RESTAURANT	122.43	ACHAT RESTAURANT
270180610		ACHATS - RESTAURANT	204.05	ACHAT RESTAURANT
GROUPE CASTONGUAY INC.			318.50	
270160522		ENTR. & REPARATION- BATIMENT	318.50	ENTRETIEN ÉLECTRICITÉ
HOME HARDWARE			99.26	
270160522		ENTR. & REPARATION- BATIMENT	14.05	ACHATS DIVERS ENTRETIEN
270160522		ENTR. & REPARATION- BATIMENT	33.57	ACHATS DIVERS ENTRETIEN
270160522		ENTR. & REPARATION- BATIMENT	51.64	FONDANT À GLACE
HYDRO-QUEBEC			13 566.52	
270180681		ELECTRICITE - ARENA 748754	13 566.52	SERVICE MI-DÉCEMBRE 2024 À MI-JANVIER 2025
LES EMBALLAGES L. BOUCHER INC.			370.50	
270180610		ACHATS - RESTAURANT	370.50	ACHAT RESTAURANT
MONROY INC.			895.72	
270180610		ACHATS - RESTAURANT	895.72	ACHAT RESTAURANT
PRODUITS CAPITAL INC.			602.97	
270180660		PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	602.97	ACHATS PRODUITS ENTRETIEN
ROBERT BOILEAU INC.			2 056.33	
270165525		ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	2 056.33	RÉPARATION SURFACEUSE
SHAW DIRECT			49.43	
270125339		CABLODISTRIBUTEUR - SHAWDIRECT	49.43	SERVICE MI-JANVIER À MI-FÉVRIER 2025
STATE CHEMICAL LTD			283.97	
270180660		PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	283.97	ACHATS PRODUITS ENTRETIEN
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.			490.19	
270180610		ACHATS - RESTAURANT	7.06	ACHAT RESTAURANT
270180610		ACHATS - RESTAURANT	5.98	ACHAT RESTAURANT
270180610		ACHATS - RESTAURANT	181.46	ACHAT RESTAURANT
270180610		ACHATS - RESTAURANT	26.96	ACHAT RESTAURANT
270180610		ACHATS - RESTAURANT	58.36	ACHAT RESTAURANT
270180610		ACHATS - RESTAURANT	23.88	ACHAT RESTAURANT
270180610		ACHATS - RESTAURANT	186.49	ACHAT RESTAURANT
SYSCO CANADA INC.			549.54	
270180610		ACHATS - RESTAURANT	-115.44	CRÉDIT ACHAT RESTAURANT
270180610		ACHATS - RESTAURANT	-142.47	CRÉDIT ACHAT RESTAURANT
270180610		ACHATS - RESTAURANT	-3.45	CRÉDIT ACHAT RESTAURANT
270180610		ACHATS - RESTAURANT	-271.05	CRÉDIT ACHAT RESTAURANT
270180610		ACHATS - RESTAURANT	-183.07	CRÉDIT ACHAT RESTAURANT
270180610		ACHATS - RESTAURANT	230.01	ACHAT RESTAURANT
270180610		ACHATS - RESTAURANT	1 035.01	ACHAT RESTAURANT
TATUM CAFÉ & BRÛLERIE			299.53	
270180610		ACHATS - RESTAURANT	299.53	ACHAT RESTAURANT
VISA DESJARDINS - ÉRIC VACHON			302.84	
270181610		ACHATS - BAR	302.84	ACHAT BAR
			Total : 21 768.84	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

032-2025

6.2 - EMBAUCHE / MAXIM THERRIALT / POSTE DE PRÉPOSÉE TEMPORAIRE AU COMPTOIR LUNCH

IL est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, et résolu unanimement d'engager madame Maxim Therriault pour agir à titre de préposée temporaire au comptoir lunch.

Début de l'emploi : 4 février 2024

Rémunération : selon la convention collective en vigueur

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2025

- Les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues à la convention collective des employés municipaux présentement en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

033-2025

6.3 - EMBAUCHE / CAMILLE MARTIN / POSTE DE PRÉPOSÉE TEMPORAIRE AU COMPTOIR LUNCH

IL est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par madame la conseillère Carmen Demers, et résolu unanimement d'engager madame Camille Martin pour agir à titre de préposée temporaire au comptoir lunch.

Début de l'emploi : 4 février 2024

Rémunération : Selon la convention collective en vigueur

- Les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues à la convention collective des employés municipaux présentement en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7 - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

034-2025

7.1 - ADOPTION / PROJET DE RÈGLEMENT #734-2025 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 387-2007 AFIN D'Y INTÉGRER UN PLAN PARTICULIER D'URBANISME DU SECTEUR DU NOYAU VILLAGEOIS

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix désire favoriser son développement autour de projets structurants par des orientations potentielles identifiées par le développement et la diversification économique, la protection et la mise en valeur du patrimoine ainsi que la mise en place d'une offre d'activités attrayantes;

ATTENDU QUE la municipalité reconnaît la pertinence de consolider le caractère multifonctionnel de la rue Principale;

ATTENDU QU'il est requis de procéder à une planification détaillée de l'avenir du cœur villageois afin de mieux l'affirmer, l'adapter aux besoins actuels et futurs et de mieux se positionner par rapport à son avenir;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal présents déclarent avoir reçu et lu le projet de règlement numéro 734-2025 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 387-2007 afin d'y intégrer un Plan particulier d'urbanisme du secteur du noyau villageois;

ATTENDU QU'il y a lieu d'adopter le projet de règlement numéro 734-2005 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 387-2007 de la Municipalité afin d'y intégrer un Plan particulier d'urbanisme du secteur du noyau villageois;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil municipal doit fixer une assemblée publique de consultation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Mylène Neault, et résolu à l'unanimité des conseillers :

- **QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution comme si ré cité au long;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2025

- **QUE** soit et est adopté le projet de règlement numéro 734-2025 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 387-2007 de la Municipalité de Sainte-Croix afin d'y intégrer le Plan particulier d'urbanisme du secteur du noyau villageois;
- **QU'**une assemblée publique de consultation soit tenue, dont la date et l'heure seront fixées par le directeur général, et ce, afin d'expliquer le projet de règlement portant le numéro 734-2025 et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

035-2025

7.2 - AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT #734-2025 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 387-2007 AFIN D'Y INTÉGRER UN PLAN PARTICULIER D'URBANISME DU SECTEUR DU NOYAU VILLAGEOIS

AVIS DE MOTION est, par la présente, donné par madame la conseillère Carmen Demers, qu'il sera adopté à une prochaine séance, le règlement #734-2025 intitulé « Règlement modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 387-2007 afin d'y intégrer un Plan particulier d'urbanisme du secteur du noyau villageois ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

036-2025

7.3 - ADOPTION / PROJET DE RÈGLEMENT # 735-2025 / RÈGLEMENT SUR LES PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (c. A-19.1), le conseil peut adopter un Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour l'ensemble ou une portion du territoire de la Municipalité;

ATTENDU QUE l'adoption d'un Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale permet à la Municipalité d'assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale tout en tenant compte des particularités de chaque situation, particulièrement dans le secteur d'intérêt patrimonial du noyau villageois;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Croix a élaboré, dans le cadre d'un processus participatif, un plan particulier d'urbanisme afin de planifier en détail le développement de son noyau villageois;

ATTENDU QUE le projet du plan particulier d'urbanisme a été adopté à la séance régulière du 4 février 2025;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Croix assure la concordance de ses règlements d'urbanisme suite à l'adoption du Plan particulier d'urbanisme (PPU) en vertu de l'article 84 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (c. A-19.1);

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Carmen Demers, et résolu à l'unanimité des conseillers ;

- **QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution comme si ré cité au long;
- **QUE** soit et est adopté le projet de règlement numéro 735-2025 « *Règlement sur les Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)* » ;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2025

- **QU'**une assemblée publique de consultation soit tenue, dont la date et l'heure seront fixées par le directeur général, et ce, afin d'expliquer le projet de règlement portant le numéro 735-2025 et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

037-2025

7.4 - AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT # 735-2025 / RÈGLEMENT SUR LES PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL (PIIA)

AVIS DE MOTION est, par la présente, donné par madame la conseillère Carmen Demers, qu'il sera adopté à une prochaine séance, le règlement #735-2025 intitulé « *Règlement sur les Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA)* ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 - TRAVAUX PUBLICS

038-2025

8.1 - OCTROI DE MANDAT / EMS INFRASTRUCTURE INC. / RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS ET AUTRES SERVICES DURANT LES TRAVAUX / PROJET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres public pour la fourniture de services professionnels en ingénierie concernant la réalisation de plans, devis et services durant la construction pour l'assainissement des eaux usées;

ATTENDU QUE ce projet est réalisé dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales d'eau 2023 (PRIMEAU 2023) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

ATTENDU QUE lors de l'ouverture des soumissions, le 16 janvier 2025, cinq (5) firmes ont déposé leurs documents avant la date et l'heure limite;

ATTENDU QU'un Comité s'est rencontré afin de tirer une conclusion sur l'analyse effectuée par chacun des membres et ce, pour chacune des soumissions reçues;

ATTENDU QUE le pointage intérimaire de chacune des soumissions devait être supérieur à 70 % afin que l'enveloppe de prix soit ouverte ;

ATTENDU QUE les résultats des soumissions se détaillent comme suit:

Firme	Prix (taxes incluses)	Pointage final	Rang
EMS Infrastructures inc.	740 582,72 \$	1,364	1
Tetra Tech QI inc.	764 445,78 \$	1,341	2
WSP Canada inc.	780 615,86 \$	1,307	3
Stantec Experts-Conseils ltée	776 080,68 \$	1,237	4
GBI Experts-Conseils inc.	1 074 038,95 \$	0,936	5

ATTENDU QUE toutes les soumissions sont conformes;

ATTENDU QUE pour les raisons décrites ci-haut, le Comité de sélection de la Municipalité recommande d'octroyer le contrat pour les services professionnels à la firme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit : « *EMS Infrastructures inc.* » pour les activités 1 à 6 (sous-volet 1.1 du PRIMEAU 2023). Les activités 7 et 8 pourront être octroyées ultérieurement (sous-volet 1.2 du PRIMEAU 2023);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Mylène Neault, et résolu à l'unanimité des conseillers :

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2025

- **QUE** le contrat soit octroyé tel que recommandé par le comité de sélection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 - LOISIRS ET CULTURE

039-2025

9.1 - RECOMMANDATION DE PAIEMENT #2 / GROUPE RELIEF INC. / RÉAMÉNAGEMENT DU PARC JEAN-GUY-FOURNIER

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat à la firme « *Patriarche Architecture inc.* » pour la mise à jour de l'esquisse d'aménagement, la préparation des documents préliminaires et définitifs, ainsi que la surveillance partielle des travaux, tel qu'il appert à la résolution #430-2023 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat à la firme « *Pluritec ltée.* » pour les services d'ingénieries impératifs à la réalisation du projet, tel qu'il appert à la résolution #431-2023 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un contrat à l'entreprise « *Groupe Relief inc.* » pour la réalisation des travaux de réaménagement du parc Jean-Guy-Fournier, tel qu'il appert à la résolution #228-2024 ;

ATTENDU QUE la Municipalité le mandat octroyé à la firme « *Patriarche Architecture inc.* » faisant l'objet de la résolution #430-2023 comprend un volet concernant la surveillance partielle du chantier de réaménagement du parc Jean-Guy-Fournier ;

ATTENDU la recommandation de paiement no.2 datée du 20 janvier 2025 de Mme Claudie Tessier, architecte de la firme « *Patriarche Architecture inc.* », d'un montant totalisant 173 734,71 \$, incluant la retenue contractuelle de 10% ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par madame la conseillère Carmen Demers, et résolu à l'unanimité des conseillers ;

- **D'AUTORISER** le paiement à l'entreprise « *Groupe Relief inc.* » au montant de 173 734,71 \$ incluant les taxes, pour les travaux complétés pour la période du 15 novembre 2024 au 13 décembre 2024, sur la recommandation de l'architecte de la firme « *Patriarche Architecture inc.* », mandaté par la Municipalité, datée du 20 janvier 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

040-2025

9.2 - EMBAUCHE / MME KELLY-ANN HOUDE / COORDONNATRICE EN CHEF DU CAMP DE JOUR

IL est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par madame la conseillère Mylène Neault, et résolu unanimement d'engager Mme Kelly-Ann Houde à titre de coordonnatrice en chef du camp de jour pour l'été 2025 sous la supervision du directeur du service des loisirs.

Début de l'emploi : 04 février 2025

La rémunération est celle prévue aux prévisions budgétaires et les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

041-2025

9.3 - EMBAUCHE / MME ROSA-LEE MARTIN / ASSISTANTE-COORDONNATRICE DU CAMP DE JOUR

IL est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, et résolu unanimement d'engager Mme Rosa-Lee Martin

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2025

à titre d'assistante-coordonnatrice du camp de jour pour l'été 2025 sous la supervision du directeur du service des loisirs.

Début de l'emploi : 04 février 2025

La rémunération est celle prévue aux prévisions budgétaires et les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun objet.

11 – VARIA

042-2025

11.1 - OFFICE D'HABITATIONS DU SUD DES APPALACHES / PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

Revenus : **337 458 \$**

Dépenses :

Administration	96 855 \$
Conciergerie et entretien	97 497 \$
Énergie, taxes, assurances et sinistres	166 826 \$
Remplacement, amélioration et modernisation	0 \$
Financement	126 873 \$
Service à la clientèle	24 228 \$

Total des dépenses **512 279 \$**

Déficit **174 821 \$**

Partage du déficit	
SHQ	157 339 \$
Municipalité de Sainte-Croix	17 482 \$
Avances temporaires (SHQ 100%)	0 \$

ATTENDU QUE l'Office Municipal du Sud des Appalaches et la Société d'Habitation du Québec demandent à la municipalité d'approuver ledit budget pour l'année 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Mylène Neault, appuyé par madame la conseillère Carmen Demers, et résolu à l'unanimité des conseillers :

- **D'ADOPTER** le budget pour l'année 2025 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

043-2025

11.2 - APPUI POUR UN CONSEIL RÉGIONAL DE LA CULTURE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

ATTENDU QUE le territoire de la Chaudière-Appalaches est vaste, qu'il couvre 136 municipalités en milieu rural, urbain et péri-urbain avec des particularités et aspirations spécifiques ;

ATTENDU QUE les défis et les besoins de notre région en matière de développement culturel imposent des actions et des services spécifiques correspondant à notre réalité propre ;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2025

ATTENDU QUE Chaudière-Appalaches est l'une des deux seules régions à ne pas avoir son propre conseil régional de la culture ;

ATTENDU QUE les conseils régionaux de la culture ont le rôle de soutenir le milieu culturel dans chacune des régions du Québec ;

ATTENDU QUE la création d'un conseil régional de la culture propre à la Chaudière-Appalaches permettra de se donner les moyens de soutenir et d'accompagner les artistes et les organismes de notre région, de cibler nos véritables besoins et de trouver ensemble des solutions adaptées à nos réalités régionales pour développer nos milieux artistiques, culturels et patrimoniaux ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame la conseillère Mylène Neault, appuyé par monsieur le conseillers Marc-Olivier Habel, et résolu à l'unanimité des conseillers :

- **QUE** la municipalité de Sainte-Croix appui l'organisme Culture Chaudière-Appalaches dans sa démarche de fondation et de reconnaissance à titre de conseil régional de la culture de la Chaudière-Appalaches, et ce, pour promouvoir le développement culturel de notre région et valoriser notre identité culturelle dans toute sa diversité.
- **QUE** cette résolution soit transmise à Monsieur Bernard Drainville, Ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, à Monsieur Mathieu Lacombe, Ministre de la Culture et des Communications ainsi qu'aux députés de la région de la Chaudière-Appalaches.
- **QUE** cette résolution soit transmise au comité fondateur de Culture Chaudière-Appalaches.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

044-2025

11.3 - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE / CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE SAINTE-CROIX

ATTENDU notre Politique de soutien et de subventions à l'égard des activités de loisirs culturels et sportifs de Sainte-Croix;

ATTENDU QUE la municipalité offre une réduction de 20 % sur le coût d'inscription pour la demande reçue du Club de Patinage Artistique de Sainte-Croix inscrit dans la catégorie « *Loisir associatif régional* »;

ATTENDU QUE le montant total des inscriptions annuelles pour la saison 2024/2025 s'élève à 7 560,00 \$ pour 21 jeunes de Sainte-Croix admissibles à la politique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par madame la conseillère Mylène Neault, et résolu à l'unanimité des conseillers :

- **DE VERSER** au « *Club de Patinage Artistique de Sainte-Croix* » la somme de 1 512 \$, soit 20 % du montant total des inscriptions annuelles 2024/2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

045-2025

11.4 - DEMANDE DE PRÊT DE LA SALLE ROBERT-DAIGLE / FINISSANTS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE LA MENNAIS

ATTENDU la demande du comité bénévole de l'école primaire La Mennais concernant une demande de local gratuit ;

ATTENDU QUE ledit comité est à la recherche d'un local pour un bal des finissants prévue le 20 juin 2025 ;

ATTENDU QUE le comité bénévole souhaite utiliser la salle Robert-Daigle gratuitement les 19 et 20 juin 2025 pour tenir cette activité ;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2025

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame la conseillère Mylène Neault, appuyé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, et résolu à l'unanimité des conseillers ;

- **D'AUTORISER** l'utilisation de la salle Robert-Daigle à titre gratuit pour le bal des finissants de l'école primaire La Mennais pour les dates demandées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

046-2025

11.5 - APPUI FINANCIER / GALA JEUNEXCELLENCE LOTBINIÈRE 2025

ATTENDU la 10^e édition du gala *JeunExcellence Lotbinière* qui aura lieu le 25 avril 2025 afin d'honorer de jeunes adultes qui se démarquent dans leur domaine respectif ;

ATTENDU la demande d'aide financière datée du 5 décembre 2024 afin de contribuer à la réussite de cet événement par l'entremise d'un plan de visibilité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Carmen Demers, appuyé par madame la conseillère Sophie Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers :

- **DE VERSER** au « *Gala JeunExcellence Lotbinière* » la somme de 500 \$ à titre de partenaire argent selon le plan de visibilité de l'événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC ET LES QUESTIONS REÇUES SUR FACEBOOK

- Information concernant les changements à la forme des séances du conseil induits par l'adoption, le 3 décembre 2024, du règlement #723-2024 – Règlement sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Sainte-Croix ;
- Information concernant les lots vacants sur la rue Principale, actuellement à vendre par la Municipalité ;
- Information concernant la disponibilité des crédits pour le paiement des comptes en début d'année, ainsi que sur les excédents de fonctionnement de l'année 2024 ;
- Information concernant les imprévus du projet de réaménagement de l'hôtel de ville ainsi que les modalités de financement desdits imprévus ;
- Information concernant les motifs d'inhabilités induits par la *Loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal* pour monsieur le maire ;
- Information concernant le choix des municipalités participantes à l'étude d'opportunité sur la possibilité d'un regroupement entre les municipalités de Laurier-Station, Issoudun et Sainte-Croix ;
- Information concernant le projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égouts sur la route Marie-Victorin afin de raccorder la résidence pour personnes âgées (Pavillon Joseph-Rhéaume) ;
- Information à savoir si monsieur le maire compte se représenter à titre de maire aux élections générales du 2 novembre 2025.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2025

047-2025 13 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, et résolu unanimement de lever la présente séance à 19 : 38 heures.

Stéphane Dion
Maire

Francis Matte
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Stéphane Dion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Stéphane Dion
Maire

